

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 26 octobre 2017

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 octobre 2017
convoquée le 17 octobre 2017

Présents Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents :

Pouvoirs : Milène GALY à Eva De Simorre, Dominique JALLIER à Jeann-François SPRIET, Jean SERRANO à Hélène POUJOL

Secrétaire de séance : Mathieu CARAYOL

Approbation de la réunion du conseil précédent

Le compte rendu de la réunion du 21 septembre 2017 est adopté à l'unanimité.



Compte rendu des réunions par les délégués (agglo, SMECTOM, Etat Civil, Mobilité, plan climat énergie...

- **SMECTOM :**
 - Accord pour l'adhésion, au service collecte, du territoire de Foix et de celui de la Lèze
 - Les dépôts sauvages non triés ne seront plus ramassés par le SMECTOM (service grapin). Il faudra réaliser un tri préalable ou faire appel à un service payant du SMECTOM.
 - Les obligations (Grenelle, COP21...) nous obligent à réduire très fortement le volume de nos déchets. Nous devons réduire très rapidement le volume enfoui de 1/3.
 - Plusieurs plans d'actions sont lancés et la collecte en bacs individuels se développe (à ce jour, Tarascon, La Tour du Crieu et la Roque d'Olmes + Pamiers partiellement). Le tarif incitatif sera en place au plus tard en 2022.
 - Le rapport complet est disponible sur le site de la commune (nouveaux documents mis en ligne).
 - Il est rappelé que des dépôts d'ordure peuvent donner lieu à des amendes (forfaitaires de 68 €, où de 2^{ème} classe à 150 € ou même de 3^{ème} classe à 450 € - les cas les plus graves sont soumis au code de l'environnement avec des amendes de 1 500 € à 5 000 €).
- Réunion procureur sur la réforme de l'état civil – le point le plus important est le transfert de l'enregistrement du PACS du greffier du tribunal d'instance vers l'officier d'état civil du lieu de résidence commune, donc le maire et ses adjoints.

- Réunion de lancement du *plan climat SCoT* avec le partenaire retenu (ARPE Occitanie) et du *Plan Global de Déplacement Scot* avec le partenaire retenu (L'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine).

Délibération approuvant la modification des statuts de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes et acceptant le retrait de la commune de Freychenet.

La commune de Freychenet (située à proximité de Roquefixade et de Nalzen) a demandé à se retirer de la communauté d'agglomération Pays Foix Varilhes pour rejoindre la communauté de communes du pays d'Olmes.

La préfecture et les deux collectivités ont donné leur accord. Chaque commune est maintenant consultée.

Le conseil municipal donne son accord, à l'unanimité, sur ces modifications.

Délibération acceptant le fonds de concours de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes (voirie).

Le fonds de voirie, participation de l'agglomération aux travaux de voirie, a été présenté à la réunion précédente.

Il convient d'accepter formellement cette participation.

Pour mémoire : Répartition définitive des travaux de voirie (fonds de concours). Pour Vira, les travaux représentent la rue de la Croix et le tubage de la rue de l'Ecole... le montant définitif est de 13 222.29 € avec une part communale de 4 934.70 € avant compensation de la TVA et 3 628.51 € après compensation de la TVA. La commune ne financera donc que 27.44% du coût des travaux. La part de l'agglomération est de 4 934.70 € (le solde est financé par l'état à travers la subvention DETR).

Le conseil accepte, à l'unanimité, le fonds de concours.

Demandes de subventions – délibération ?

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que lors de la séance du 24 octobre 2017 la subvention de l'association les z'agités du vocal n'avait pas été versée au motif de l'incertitude sur la pérennité de la structure. Aujourd'hui l'association a repris son activité et Monsieur le Maire propose de verser une subvention. Après discussion, le montant de 100 € pour l'année 2017 est retenu.

Une demande de subvention exceptionnelle a été reçue en mairie en date du 28 septembre 2017 par l'association AET FRANCE-NIGER.

Monsieur le Maire demande à ce qu'une subvention d'un montant de 150 € soit versée à cet établissement dont le siège social est à VIRA et rappelle que des crédits ont été prévus à cet effet au compte 6574 chapitre 65. Le conseil souhaite de son côté reconduire le montant versé l'année dernière, soit 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes :

AET FRANCE-NIGER : 100 €
LES Z'AGITÉS DU VOCAL : 100 €

Personnel communal

Pour mémoire, Sarah Marty, notre secrétaire actuelle qui remplace depuis un an la secrétaire titulaire, nous quitte fin octobre. Nous la remercions pour son professionnalisme, son efficacité et sa gentillesse.

Après une large consultation, nous avons retenu la candidature de Brigitte DEGEILH, actuellement en poste à Rieucros et à la Poste de Dun.

Celle-ci prendra ses fonctions le 2 novembre selon les horaires suivants :

Mardi et jeudi 13 h-16 h

Mercredi 9 h -12 h

Ces horaires seront revus début 2018.

Elle interviendra, dans un premier temps, dans le cadre du service de remplacement.

Une précision quant au statut de notre employée communale : son contrat est un CDD de 6 mois renouvelable 1 fois.

Questions diverses

- Sapins et déco fin année :
Pas de sapin mais déco à prévoir.
- Terrain communal
Monsieur Biziaux souhaite acheter 850 m² sur le terrain communal. Il souhaite, dans ce cadre, un accord de principe pour déplacer la zone « bacs de regroupement » des ordures ménagères du lotissement selon le plan présenté au conseil. Il faudra ensuite faire réaliser une division cadastrale après accord sur les termes de la vente. *Le SMECTOM a validé ce déplacement mais conseille de réaliser une infrastructure légère car le ramassage en bac individuel sera rapidement mis en place et rendra l'infrastructure inutile – il pourrait être envisagé de réaliser simplement une dalle qui serait réutilisée ensuite pour l'abribus.*
Le conseil est d'accord sur le principe du déplacement vers la rue Rescanières.
Il serait peut-être utile de placer un ralentisseur pour limiter la vitesse en approche de la zone ; devis à demander à Rescanières.
- Plantes des jardinières
A renouveler. Eva de Simorre prend en charge le dossier avec Milène..
- Nuit de la thermographie
L'agglomération, associée à l'ALEDA « Agence Locale de l'Énergie Du Département de l'Ariège » propose de réaliser une « nuit de la thermographie » sur Vira – animation sur les économies d'énergie possibles avec parcours dans le village avec une caméra thermique pour mettre en évidence les pertes d'énergie sur les façades des maisons.
Le conseil étant d'accord, il est prévu :
Réunion à 18h30 suivie d'un apéritif...
Dates pressenties : 16 ou 23 ou 30 mars.
- Courriers chiens
Le propriétaire est navré des problèmes rencontrés et a pris des mesures pour éviter que les chiens ne s'échappent à nouveau.
- Pont sur la Rivière :
Le dossier de demande de subventions est prêt mais les détails de l'intervention sont en discussion entre le SPEMA (police de l'eau), l'entreprise pressentie et le syndicat rivière...3^{ème} aller/retour !

- **Eclairage public**

Suite à la *nuit des étoiles*, demande faite par des habitants de pérenniser l'opération à travers une coupure nocturne de l'éclairage sur un horaire à définir. Ceci pourrait s'envisager sur une période expérimentale.

Le conseil n'est pas unanime sur cette opération. Il sera demandé à l'ALEDA d'en parler lors de la nuit de la thermographie et de présenter éventuellement des réalisations et/ou des options.

L'économie devrait être d'environ 800 € pour la commune.

- **Fibre optique**

Le conseil départemental propose un plan d'implantation de l'armoire de raccordement (NRO/SRO) à mettre en place dès 2018.

La position retenue est à proximité immédiate du transformateur électrique.



Ceci pose un problème car le terrain n'appartient pas à la commune ni à ENEDIS mais fait partie du terrain cadastré ZA 34.

Il faudrait donc racheter une partie de la parcelle (environ 20m²).

Igor Cabezos contactera la famille et J. F. Spriet contactera la structure de tutelle. Entretemps, le conseil départemental a mis le dossier en suspens.

- **Véhicule abandonné**

Le maire contactera le propriétaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20